

Aménagement VIE DES ENTREPRISES

**Autour de Malacher**

“Le développement s’opérera à partir du secteur central de Malacher”, annonce Jean-Claude Peyrin, adjoint au maire de Meylan. Dès 2012, la première phase de travaux verra la réalisation d’un programme de 12 000 m<sup>2</sup> réservés à l’activité économique à l’angle des avenues de Malacher et du Vieux-Chêne, ainsi qu’un programme économique de 11 000 m<sup>2</sup> et résidentiel de 5 000 m<sup>2</sup> le long de cette artère. Un nouvel espace mixte (économique, résidentiel et commercial) sortira de terre dans la continuité de la place des Tuilleaux. Ces opérations s’accompagneront de reprises sur les voiries, les espaces verts et la signalétique. Sur ce périmètre, le site dit M4, appartenant à Schneider Electric qui libérera 30 000 m<sup>2</sup> d’ici 2014-2015, figure au cœur de la restructuration. De nouvelles entreprises y seront accueillies ainsi que des sociétés déjà présentes à Inovalée et désireuses de se développer. Une pépinière d’entreprises devrait aussi voir le jour. L’adoption du PPRI, à l’horizon 2018, favorisera une nouvelle phase de requalification. ■

I. Doucet-Sardin

**ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES**

**Dauphelec à Seyssinet**

Le concepteur de solutions électrotechniques pour l’industrie, la recherche et l’énergie a quitté les locaux qu’il occupait à Fontaine depuis sa création en 1954 pour s’implanter au printemps 2010 à Seyssinet-Pariset dans un bâtiment de 1 600 m<sup>2</sup>. Cet investissement de 900 000 euros permet à Dauphelec, qui emploie 25 personnes (CA 2010 : 2,2 M€), d’améliorer ses conditions de travail, son image et de développer son activité d’ingénierie.

**TRANSPORTS**

**Au départ de la ligne E**

La 5<sup>e</sup> ligne de tram grenobloise, qui doit relier Grenoble au Fontanil-Cornillon, va bénéficier d’une contribution de l’État à hauteur de 3,8 M€, suite au 2<sup>e</sup> appel à projets lancé dans le cadre du Grenelle de l’environnement. Le coût de cette ligne de 11,5 km est estimé à 300 M€. Les travaux devraient débuter dès ce printemps pour une mise en marche prévue en 2014.



**REQUALIFICATION**

# Inovalée voit grand

Les collectivités locales et les entreprises du secteur se sont engagées dans la requalification de la zone.

La technopole Inovalée nécessitait une requalification sur son versant meylanais. Pour rendre à la zone son attractivité, la Ville de Meylan a profité de la révision du plan local d’urbanisme (PLU) pour intervenir sur les secteurs situés hors plan de prévention des risques inondation (PPRI), lequel grève 40 % de la zone. Des choix stratégiques ont été opérés comme la densification et le développement urbain pour redynamiser le site. Par exemple, la création de 1 000 logements favorisera l’arrivée de transports en site propre. Ces choix s’accompagnent de recommandations architecturales et énergétiques sur les bâtis existants et à venir.

**Un projet à dimension stratégique**

Inovalée versant Meylan s’étend sur 65 hectares et compte 150 000 m<sup>2</sup> de surfaces bâties, dont 97 % en propriété privée. Plus de 150 entreprises y sont implantées, qui génèrent 5 000 emplois. L’objectif du projet est d’augmenter la densification de 50 % et d’atteindre 8 000 emplois. Pour cela, la Ville de Meylan a créé une ZAD (zone d’aménagement différé) et la démarche est portée par une SPL (société publique locale) qui sera créée en juin 2011. Les entreprises, représentées par l’association Inovalée, insistent sur le positionnement économique Green IT et technologies logicielles. Le milieu économique attendait de longue date des signes visibles de la part des collectivités. La reconquête de l’image passe par une reprise de l’ensemble des bâtiments vétustes, dont certains seront rasés.

FOCUS

**France Télésecurité**  
La protection  
24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Télésurveillance
- Vidéosurveillance
- Interventions sur alarmes

www.protelcom.fr - 04 76 23 11 56